

COMPTE-RENDU du
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Du Lundi 6 décembre 2021

Les élus du CMJ : BANNIER Nell, BIDON Elya, BOUSSION Maxence, BRECHETEAU Thelma, BUONORE Ilan, CERLATI Loane, DESVEAUX Léa, DJELOUAH Noor, FOUGERE Soline, JÉRÔME Zoé, LAMOTTE Héloïse, LEMAIRE Félix, MENAGER-QUENT Lino, MOREAU Arthur, POUGIN Ryley, PRIMOUT Louka, RAGUI Ayman, SÉGUT Kézyha, TARACKI Antonin, THOREAU Jeanne
Excusés : HAMDAN Nabil, LESSART Santino, TESSIER Ethan, VERHELST BREUSSIN Yann

Présents : DIDIER Célia (adjointe chargée de la vie sociale, citoyenne, associative et participative), NEAU Daniel, METAIS Alain, VIERON William, BONDU Josette, HABAROU Jean-Charles

Excusé : Joseph JULIENNE

Assistait également : Clément BOUGREAU (Directeur du pôle temps de l'Enfant, Sports et Citoyenneté)

Secrétaire : Muriel TERFAIA

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du Conseil Municipal des Jeunes – appel nominal
2. Discours du Maire de la ville
3. Désignation d'un secrétaire de séance
4. Règlement intérieur
5. Calendrier des réunions pour l'année 2022

Discours de bienvenue :

Benoit COCHET, Maire de la commune, souhaite la bienvenue à chacun des nouveaux élus jeunes. Il les félicite sur leur implication et les encourage à s'investir dans leur nouvelle fonction.

Il leur souhaite bonne chance et les invite à la cérémonie des vœux du maire qui se déroulera le lundi 10 janvier 2022 à 19h. Il leur demande de se présenter ce jour-là en tant qu'élus jeunes et d'être porteur de leur écharpe.

Il profite cette occasion pour leur expliquer :

⇒ Comment se porte l'écharpe tricolore ? L'ordre des couleurs avec le bleu en haut.

⇒ Quel est le symbole de l'écharpe ? L'écharpe est le symbole de la république.

Elle arbore les trois couleurs de la Nation : le bleu et le rouge faisant référence aux Capétiens et aux Carolingiens, quand le blanc renvoie à la monarchie, la royauté et la pureté.

L'écharpe est utilisée dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaires ce signe distinct de leur autorité.

Célia DIDIER prend la parole et demande à chaque élu de se présenter et leur présente les élus adultes qui vont intervenir durant le Conseil Municipal des Jeunes.

Désignation du Maire Junior : DJELOUAH Noor
Désignation du secrétaire Junior : CERLATI Loan

DJELOUAH Noor déclare la séance ouverte :

Règlement intérieur :

Célia DIDIER explique les principes du fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes, le rôle et les missions de chacun.

⇒ La durée du mandat : 2 ans

⇒ La périodicité des réunions : 1 fois par trimestre en séance plénière et 1 à 2 fois par trimestre en commission selon les besoins

⇒ La durée des réunions : 1 heure de 18h à 19h et se dérouleront le mardi.

⇒ La convocation sera adressée 5 jours avant la séance par courriel

Article 6 : Qu'est-ce qu'une procuration ?

⇒ Pouvoir donner par une personne à une autre pour qu'elle agisse en son nom

Article 8 : Présentation des deux commissions qui seront mises en place :

« Bien Vivre Ensemble » et « Sports, Culture et Loisirs » ; chaque élu fera partie d'une commission et les commissions sont composées de 8 à 16 membres élus.

Après lecture et explication du règlement intérieur, DJELOUAH Noor, le maire Junior de séance propose de valider le règlement intérieur qui prendra effet immédiatement.

⇒ **1 abstention – 19 voix POUR**

Après vote à main levée le règlement intérieur est adopté

Calendrier prévisionnel 2022 : le calendrier des réunions pour l'année 2022 a été remis aux élus.

Célia donne la parole aux nouveaux élus et leur demande s'ils ont déjà réfléchi sur des idées ou des projets :

⇒ Réalisation d'un potager où les gens pourront se servir et les légumes pourront être préparés pour les repas de cantine.

⇒ Mettre en places des activités, des rencontres avec les personnes âgées : rencontres intergénérationnelles.

⇒ Dépôt d'une boîte à idées réservée aux enfants à la mairie.

⇒ Rénovation du terrain de basket parc François Mitterrand.

⇒ Installation d'une ludothèque

⇒ Installation de panneaux solaires sur les toits des écoles

⇒ Organisation d'un carnaval dans la commune : défilé de chars, jeux vidéo etc

⇒ A Noël : réaliser des fêtes

⇒ Réalisation d'un jardin pour les enfants qui permettrait d'effectuer ses leçons, lire, dessiner etc

- ⇒ Construction de niches à oiseaux, de cabane à insectes
- ⇒ Pendant une journée mobiliser toutes les classes des écoles pour le ramassage des déchets présents sur la commune.
- ⇒ Sur l'ancien terrain de football ⇒ réalisation d'activités en plein air.
- ⇒ Installation d'un but de football au parc François Mitterrand.
- ⇒ Rénovation table de pingpong à la Guyonnière et au parc François Mitterrand.
- ⇒ A la piscine : installer un plongeur
- ⇒ Mise à disposition d'instruments de musique dans les rues de la commune.
- ⇒ Mettre en place une journée thématique avec d'autres pays.
- ⇒ Réalisation d'un grand jardin potager collectif.
- ⇒ Travailler sur l'accessibilité
- ⇒ Réalisation d'une tyrolienne dans le parc François Mitterrand.
- ⇒ Planter des arbres fruitiers
- ⇒ Cinéma de plein air à la Guyonnière
- ⇒ Organiser des rencontres avec les jeunes de l'extérieur
- ⇒ Réalisation de plaquettes à déposer près des poubelles
- ⇒ Réalisation d'un terrain BMX
- ⇒ Mise en place de plus de piste cyclable

Tous ces projets seront abordés lors des prochaines réunions

Divers

Récupération des autorisations parentales distribuées aux jeunes élus et signées des parents, autorisant l'enfant à participer à toutes les réunions du conseil municipal des jeunes et des commissions qui auront lieu en mairie et autorisant l'enfant à partir seul après la réunion.

Récupération des autorisations de prises de vues et diffusions d'images signées des parents.

La séance s'est terminée à 19H00 – prochain CMJ le Mardi 11 janvier à 18h00